

60, rue Vergniaud
75013 PARIS

Tél. : 01 44 16 86 20
Fax : 01 44 16 86 32

www.fnem-fo.org

contact@fnem-fo.org

Paris, le 3 septembre 2013

Non à l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques !

Dans une information parue hier, la Cour des Comptes est sortie une nouvelle fois de son rôle en cherchant à imposer au gouvernement ses positions ultralibérales inspirées de Bruxelles. Cette fois-ci, c'est l'ouverture à la concurrence de l'hydraulique qui est exigée.

Dans sa réponse, et même s'il utilise des formules conditionnelles, le gouvernement indique qu'il « semble qu'à ce stade, la mise en concurrence constitue la solution juridique la plus robuste pour optimiser le patrimoine national de l'hydroélectricité » et que « le renouvellement des premières vallées pourrait intervenir dès le premier semestre 2014. »

FO Énergie et Mines s'oppose totalement à une telle perspective. Considérer que la protection du patrimoine national passe par sa privatisation relève d'un raisonnement affligeant !

Le gouvernement doit résister aux dogmes ultralibéraux, qu'ils émanent de Bruxelles et/ou d'institutions de la République. Ces derniers seraient mieux inspirés de faire prévaloir l'intérêt général et non pas les intérêts particuliers.

Contact : Jacky CHORIN
06 07 89 77 07